

Économies d'énergie : le Département montre l'exemple

Le Département de Vaucluse agit concrètement pour maîtriser ses coûts en énergie. Un plan d'actions autour de quatre axes a été présenté par la Présidente Dominique Santoni, lors de la séance départementale du 18 novembre, avec un double objectif : limiter l'impact des hausses de prix sur le budget départemental, mais aussi s'inscrire dans la durée en matière de transition écologique.

Publié le 18 novembre 2022



Quatre axes forts

➤ Des mesures de bon sens à court terme.

La température des bâtiments administratifs du Département est désormais limitée à 19°. L'objectif est également de réduire les températures la nuit ou le week-end. Une démarche similaire sera par ailleurs menée avec les gestionnaires de collèges pour les inciter et aider à prendre des dispositions en ce sens.

➤ Autre mesure importante : les bâtiments départementaux ne sont plus éclairés durant la nuit. « Je veux insister sur ces mesures simples et de bon sens : parce qu'il n'y a pas de petites économies. La somme de ces petites économies fait en effet de grandes économies. On estime ainsi, qu'avec cette seule évolution des pratiques, on peut parvenir à des baisses de consommation de l'ordre de 20% ! C'est beaucoup ».

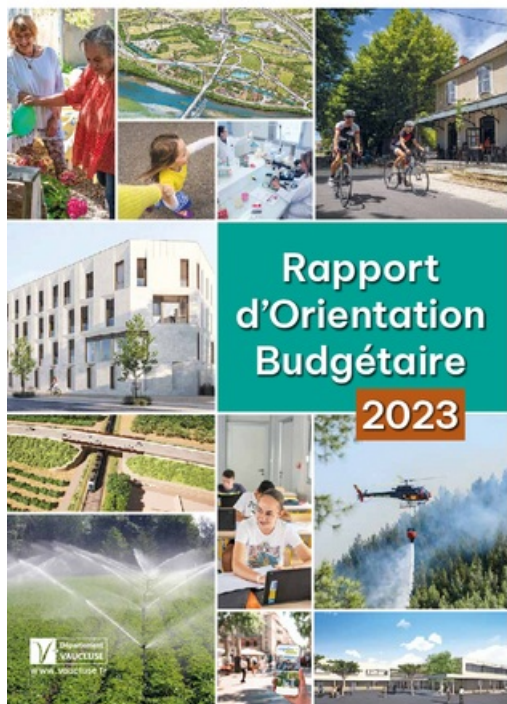
- **Des mesures d'efficacité :** poursuite du renouvellement des chaudières, la mise en place d'une gestion technique centralisée pour permettre un pilotage de l'ensemble des équipements de chauffage. « Une première campagne de rénovation de dix chaufferies a eu lieu entre 2019 et 2022 afin de mettre en place des chaudières plus performantes (chaudières basse température...) et nous allons accélérer dans le cadre de la mise en place dès septembre 2023 d'un contrat unique de maintenance et exploitation sur une longue durée (10 ans) ».
- **Un diagnostic dans les bâtiments et les collèges :** un diagnostic thermique de l'ensemble des collèges a d'ores et déjà été mené et sera complété par celui des principaux bâtiments administratifs. Objectif : proposer une programmation de travaux permettant d'améliorer la performance énergétique. Pour exemple, la rénovation du collège Vallis Aéria a permis une économie d'énergie de 20% et une réduction de 29 tonnes du CO² émis ; la rénovation partielle de Voltaire a permis une économie de 28% de la consommation de gaz. Au collège Lou Vignares à Vedène, l'objectif est d'arriver à une économie de 60%. Cette démarche se poursuivra dans le cadre des opérations à venir, notamment au collège Daudet à Carpentras mais aussi pour la future rénovation du collège Doche à Pernes-les-Fontaines.
- **Achat et production d'énergie :** le Département s'est doté d'un outil de collecte et de gestion des données de consommation qui permettra un meilleur pilotage notamment pour répondre aux obligations réglementaires. Autre axe de travail : réfléchir à une stratégie d'achat globale de l'énergie (gaz, électricité) pour obtenir des gains tarifaires intéressants. Priorité est donnée aussi à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les sites départementaux. Une première vague d'installation a été réalisée en 2014 -2017. Ce sera prochainement à l'agence routière de Carpentras d'être équipée de panneaux pour une production annuelle de 650MWh. L'installation de panneaux est aussi prévue sur le nouvel EDeS d'Apt.



Des aides départementales à la rénovation thermique pour les particuliers

L'Assemblée départementale a aussi adopté de nouvelles aides pour les particuliers en faveur de la sobriété et des énergies renouvelables. En 2022, 582 Vaclusiens (pour un montant total de 496 413€) ont bénéficié d'une aide départementale pour s'équiper ou effectuer des travaux : achat de chauffe-eau solaire ou de poêle à bois, remplacements de fenêtres, isolation des murs...

Le Département offre son soutien financier, sous conditions de ressources, aux ménages qui ne pourraient accéder à ces équipements sans aides publiques. La subvention départementale est fixée à 10 % du montant global des travaux HT, plafonné à 20 000 € HT, soit une subvention maximale de 2 000 € cumulable sous condition avec l'aide MaPrimeRénov de l'ANAH.

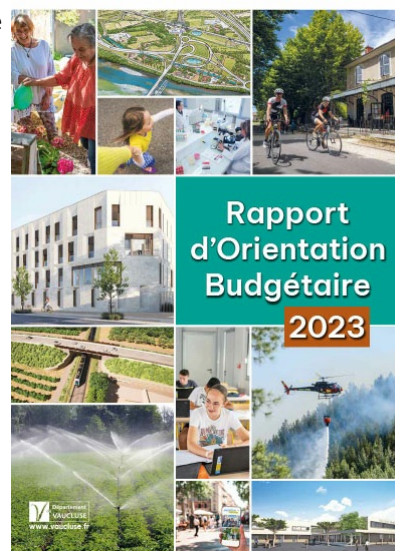


Rapport d'Orientation Budgétaire et soutien aux jeunes agriculteurs

Autre temps fort des débats, l'examen du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 (ROB), qui définit les orientations budgétaires du Département. L'occasion de présenter de façon détaillée les investissements dans des domaines aussi variés que la solidarité, le logement, l'éducation ou en matière de grands projets pour le territoire.

Pour le consulter, veuillez cliquer sur l'image ci-contre.

Autre dossier au cœur des débats, le dispositif de soutien aux jeunes agriculteurs pour un développement durable « Graines d'avenir », pour l'année 2022. Neuf exploitations agricoles ont ainsi reçu une aide départementale. Le Département souhaite ainsi encourager les candidats à l'installation mais aussi consolider la situation des jeunes agriculteurs durant leurs premières années d'activité, souvent les plus difficiles. Ces aides seront attribuées en priorité aux exploitations agricoles privilégiant des pratiques agro-écologiques ou de développement durable et les circuits courts.



Autre dossier au cœur des débats, le dispositif de soutien aux jeunes agriculteurs pour un développement durable « Graines d'avenir », pour l'année 2022. Neuf exploitations agricoles ont ainsi reçu une aide départementale. Le Département souhaite ainsi encourager les candidats à l'installation mais aussi consolider la situation des jeunes agriculteurs durant leurs premières années d'activité, souvent les plus difficiles. Ces aides seront attribuées en priorité aux exploitations agricoles privilégiant des pratiques agro-écologiques ou de développement durable et les circuits courts.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09